



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E105064

VALABLE JUSQU'AU 10/04/2026

ÉDITÉ LE

17/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/05/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 2

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC DIJON 2009B00494

Siret : 512 630 054 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4500138-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 121094096 D 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 121094096 D 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : BOURGOGNE CHAUD ET FROID

4 PETITE RUE DE JOSSIGNY  
21820 LABERGEMENT-LES-SEURRE

Téléphone : 03 80 21 70 95

Portable : 06 13 98 68 32

Fax :

Site Internet :

E-mail : bcf21@live.fr

Responsabilité légale :

ROUGER BERNARD GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/04/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/04/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	15/09/2025

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	11/04/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	11/04/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/04/2022
o Radiateurs électriques, dont régulation.	11/04/2022
o Ventilation mécanique	15/09/2025

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.